

# APPROCHE SOCIOJUDICIAIRE EN CONFLITS SÉVÈRES DE SÉPARATION



UNE  
**CO**PARENTALITÉ  
À CONSTRUIRE

**Je reconnais que  
notre séparation,  
ce n'est pas le choix  
de notre enfant**

**Vous avez été invité à participer  
à un programme d'intervention  
sociojudiciaire gratuit qui  
vous permettra de bâtir  
une coparentalité  
fonctionnelle pour le  
bien-être de votre enfant.**

### **Ce programme vise à vous permettre de :**

- ✚ Développer une meilleure connaissance des besoins de votre enfant et des impacts découlant des conflits parentaux.
- ✚ Recentrer votre énergie et votre attention sur l'intérêt de votre enfant et la réponse à ses besoins.
- ✚ Développer des habiletés de communication et de résolution de conflits afin de mettre en place une coparentalité fonctionnelle.

Vous apprendrez ainsi à gérer sainement et de façon autonome les situations conflictuelles.

### **Votre implication permettra à votre enfant de :**

- ✚ Établir des conditions de vie permettant de mettre fin à la situation qui compromet sa sécurité ou son développement.
- ✚ Réduire les impacts associés aux conflits sévères de séparation.
- ✚ Diminuer son niveau d'implication dans les conflits parentaux par la triangulation et le conflit de loyauté.
- ✚ Offrir un lieu d'échanges favorisant l'expression de ses émotions et de ses besoins.

### **Le rôle de l'intervenant en coparentalité**

L'intervenant en coparentalité met en œuvre le processus d'intervention clinique en conflits sévères de séparation visant à favoriser une coparentalité fonctionnelle. Il joue un rôle indépendant des services qui relèvent du directeur de la protection de la jeunesse.



**Je me sens  
parfois dépassé  
dans toute  
cette situation**

Il se veut porteur de neutralité et d'objectivité, en respect de l'intégrité de votre rôle de parent quant à l'exercice de votre autorité parentale.

Il ne peut être contraint de témoigner devant la Cour afin d'éviter l'association à l'une ou l'autre des parties.

## **Modalités des rencontres du programme**

Votre intervenant conviendra avec vous du déroulement des rencontres qui auront lieu

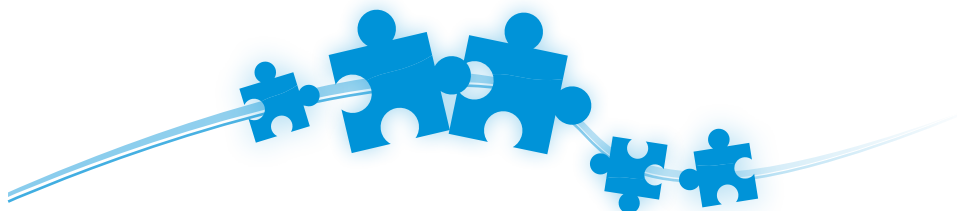
aux semaines ou aux deux semaines.

Plusieurs thèmes sont abordés durant les rencontres, dont :

- ✚ La complémentarité des rôles parentaux et l'établissement du « Plan parental ».
- ✚ La communication.
- ✚ Le processus normal de séparation.
- ✚ La recomposition familiale ou l'arrivée d'un nouveau conjoint.
- ✚ Le soutien visant à favoriser l'adaptation de l'enfant.
- ✚ Le besoin de se sentir en contrôle.
- ✚ La gestion de la colère.

Votre implication dans cette démarche représente une belle preuve d'amour envers votre enfant. Vous lui démontrerez votre volonté de vouloir améliorer la situation et votre volonté à vous entendre afin de lui offrir un environnement serein!

**N'hésitez pas à y participer!**





Ce projet est une réalisation du CISSS de la Montérégie-Est en collaboration avec de nombreux partenaires. Il a été rendu possible grâce au Programme d'aide financière pour favoriser l'accès à la justice du ministère de la Justice du Québec.

Vous serez invité à participer à un projet de recherche afin d'évaluer cette nouvelle approche. Toute cette démarche demeura volontaire et confidentielle.